

# Le lien *des*



# *Gasérahbliens*



Photo : François Cloutier

---

## Mot du maire

---

Bonjour à tous,

Les travaux de mise en valeur du site du moulin des fermes vont bon train, rappelons que le projet est subventionné à la hauteur de 140 000 \$ et vise à mettre en valeur l'aspect historique du site. Pour ceux qui apprécient cet espace et son utilisation, vous êtes invités à participer financièrement au projet. Déjà, plusieurs commanditaires ont donné tout près de 10 000 \$ pour que ce lieu continue de se développer. Merci

À la prochaine.



*Jeannot Roy, maire*

---

## Chronique du conseil

---

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **4 juin**, le conseil municipal :

- Adopte le règlement no 276-24 modifiant le plan d'urbanisme no 216-17 ;
- Mandate l'entreprise Lettrage création ES pour la réalisation et l'installation des pancartes de « Bienvenue » de la municipalité ;
- Autorise de poursuivre les démarches pour la reconstruction de la plaque commémorative du 200ème ;
- Mandate l'entreprise Lettrage création ES pour la réalisation de la murale des élus.

---

## Fermeture du bureau municipal

---



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé, lundi le 1er juillet, à l'occasion de la fête Nationale du Canada. Nous serons de retour, mardi le 2 juillet.

Profitez bien de votre journée de congé !

---

## Subvention municipale

---



La municipalité vous offre la possibilité de vous procurer une trousse d'analyse d'eau au coût de 40.00 \$. Vous pouvez communiquer avec le bureau municipal pour plus de renseignements ou pour réserver une trousse. Veillez prendre note qu'une seule subvention par adresse civique est applicable pour l'année 2024.

---

## Séance de conseil

---

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **2 juillet 2024 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



# Moulin des Fermes

Des travaux d'amélioration sont présentement en cours sur le site du Moulin des Fermes. La Beauce est née dans la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Le conseil municipal souhaite redonner aux Beaucerons et aux visiteurs du site du moulin un endroit où ils ont un sentiment d'appartenance, où ils sentent qu'ils retrouvent leurs racines, où tous ceux qui visitent le site sentent les valeurs beauceronnes tel que l'accueil, l'entraide, le sens du travail, etc. Bref, un lieu enchanteur pour se ressourcer et s'imprégner d'histoire et de la nature.

La municipalité souhaite rendre ce site patrimonial accessible en mettant l'accent sur sa préservation et son histoire, tout en misant sur l'appartenance aux citoyens beaucerons. La première étape est d'aménager un endroit couvert où des artefacts, des photos historiques et l'histoire elle-même seraient présentés via des plaques commémoratives à tous ceux qui souhaitent connaître leur histoire ou aux touristes qui souhaitent connaître l'histoire beauceronne. Afin de bien représenter le premier moulin de la Beauce, celui-ci serait reconstruit à l'échelle avec la topographie qui l'entoure. Pour conclure, afin de rendre les moments passés au moulin des fermes convivial, des installations sanitaires y seront aménagées.

Étant donné que le site est très achalandé par les citoyens des municipalités voisines, par les travailleurs étrangers de la région et par les touristes, la municipalité souhaite aller chercher des partenaires financiers de la région afin de leur offrir une belle visibilité sur ce beau projet.

Vous trouverez ci-joint le plan de visibilité rattaché à une commandite.

Nous comptons sur votre appui envers cet important projet sur un site patrimonial d'un grand intérêt pour toute la communauté beauceronne de souche et d'adoption ainsi que ses visiteurs. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute autre information.



## Offre de visibilité de la nouvelle terrasse au parc du moulin des fermes

<b>Commanditaire</b> <b>DIAMANT</b> 20 000 \$	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre nom sera inclus dans celui de la terrasse ; <i>La terrasse du moulin *****</i></li><li>• Votre nom et logo sur une plaque fixée à la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise lors de l'allocution d'inauguration de la terrasse</li><li>• Votre logo sur la table des cocktails lors de l'inauguration</li><li>• Votre logo sera sur nos communication concernant l'inauguration de la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise sur dans notre journal local et notre page Facebook</li></ul>
<b>Commanditaire</b> <b>OR</b> 5 000 \$	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre nom et logo sur une plaque fixée à la terrasse dans la catégorie</li><li>• Votre logo sera sur nos communication concernant l'inauguration de la terrasse</li><li>• Votre logo sur la table des cocktails lors de l'inauguration</li><li>• Une mention de votre entreprise lors de l'allocution d'inauguration de la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise sur dans notre journal local et notre page Facebook</li></ul>
<b>Commanditaire</b> <b>ARGENT</b> 2 500 \$	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre nom et logo sur une plaque fixée à la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise lors de l'allocution d'inauguration de la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise sur dans notre journal local et notre page Facebook</li></ul>
<b>Commanditaire</b> <b>BRONZE</b> 1 000 \$	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre nom sur une plaque fixée à la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise lors de l'allocution d'inauguration de la terrasse</li><li>• Une mention de votre entreprise sur dans notre journal local et notre page Facebook</li></ul>
<b>Commanditaire</b> <b>Citoyen engagé</b> 100\$ à 999 \$	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre nom sur une plaque fixée à la terrasse</li></ul>

---

## Social des Joséabliens

---

Réservez votre dimanche, le 22 septembre 2024 pour le Social des Joséabliens !

Vous pourrez vous régaler avec le méchoui servi par Broughton BBQ. De plus, la municipalité profitera de cet événement pour faire l'inauguration officielle de la nouvelle terrasse au Moulin des Fermes.

Surveillez notre page Facebook, ainsi que le bulletin municipal de juillet, la publicité officielle sortira bientôt. Elle vous permettra de connaître tous les détails de l'événement !



---

## Horaire de l'inspecteur en bâtiment

---

Monsieur Steeve Breton, responsable en urbanisme et inspecteur en bâtiment est présent au bureau municipal tous **les mercredi matin**. Durant ces journées, celui-ci pourra répondre à toutes vos questions reliées aux demandes de permis et aux règlements d'urbanisme. Vous pouvez la contacter par courriel à [permis@stjosephdeserables.com](mailto:permis@stjosephdeserables.com).

Tous les formulaires de demande de permis se retrouvent sur notre site internet dans la section « Citoyens/ Demande de permis ».

Si vous avez des projets qui demandent un permis, veuillez prendre note que monsieur Breton prendra ses vacances estivales du 15 juillet au 2 août inclusivement.



# Invitation

---

## Vernissage de l'exposition des photos anciennes

---

Sous la formule 5 à 7  
JEUDI 25 JUILLET 2024 À 17H00  
à la salle du Conseil, au 238, route des Fermes

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Responsable de la voirie municipale et coordonnateur**  
**en infrastructures municipales**

### Fonction

Sous la responsabilité de la direction générale, le responsable de la voirie municipale et coordonnateur en infrastructures municipales assume les responsabilités reliées à la réalisation de mandats dans les champs d'expertise des secteurs d'activités de la voirie ainsi que des infrastructures municipales.

### Tâches et responsabilités

- Effectuer et veiller au bon déroulement des opérations de déneigement des routes municipales ;
- Assurer la gestion de l'ensemble des activités reliées à l'entretien des infrastructures municipales : la voirie, la signalisation, le déneigement, les bâtiments municipaux et espaces verts de deux municipalités ;
- Gérer l'ensemble des matériaux et des ressources financières sous sa responsabilité afin de respecter les budgets et échéanciers ;
- Effectuer des tâches de recherches et communication (ex. : demande de soumissions, renseignements demandés à d'autres municipalités, présentation des projets au conseil, appels concernant l'entretien en voirie, etc.) ;
- Assurer sa disponibilité lors de situations d'urgence ;
- Travailler en collaboration avec la direction générale pour s'assurer de respecter des orientations du Conseil municipal.

### Qualités et compétences requises

- Posséder les permis de conduire requis de la S.A.A.Q. (classe 3) ;
- Démontrer de la rigueur, de bonnes capacités pour la planification et l'organisation des opérations ;
- Leadership, savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence ;
- Faire preuve d'une grande disponibilité ;
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe ;
- Faire preuve d'éthique professionnelle ;
- Avoir une bonne connaissance du domaine municipal et de la voirie constituerait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la suite Office.

### Nous vous offrons :

- De joindre notre équipe dynamique, passionnée et engagée ;
- Un travail où tu pourras apporter ta contribution et faire preuve d'initiative ;
- Un salaire intéressant selon tes compétences ;
- Un programme de régime enregistré d'épargne retraite ;
- Un travail temps plein à l'année avec horaire de travail flexible.




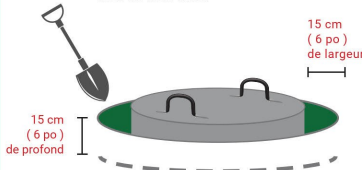
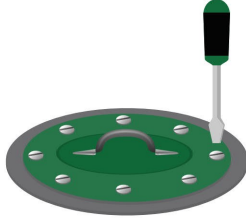
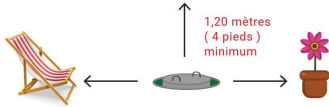
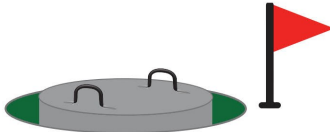




Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : [municipalite@stjosephdeserables.com](mailto:municipalite@stjosephdeserables.com) ou en personne au bureau municipal sur nos heures d'ouverture au 238, route des Fermes à Saint-Joseph-des-Érables.

# Cédule de vidange de fosse septique

La vidange de fosse septique pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables se fera dans la semaine **du 5 au 9 août 2024**. Les propriétés dont la vidange est prévue cette année recevront un avis écrit par la poste incluant les consignes de préparation environ 2 semaines avant la semaine de vidange prévue. Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun rappel et que chaque propriétaire est responsable de s'assurer que les consignes de préparation de la fosse soient respectées afin qu'elle soit vidangée. Le cas échéant, des frais de 88.20 \$ pour déplacement inutile seront facturés.

## CONSIGNES POUR LA VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE

Pour éviter des frais de déplacement inutile, assurez-vous de respecter **toutes** les consignes suivantes :

- 1 Afficher votre numéro civique bien visible de la rue**  
Si vous n'avez pas de numéro, contactez votre municipalité pour vous en faire attribuer un et informer le CRTB du numéro attribué.  

- 2 Dégager les couvercles d'au moins 15 cm (6 pouces) au pourtour et sur la profondeur**  
Les couvercles doivent être dégagés d'au moins 15 cm (6 pouces) au pourtour et sur la profondeur. Les poignées sur les couvercles doivent être en bon état.  

- 3 Dévisser le couvercles de fosses en polyéthylène**  
Les couvercles de fosses en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés.  

- 4 Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles**  
Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles (meublier, structures, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.).  

- 5 Mettre en place des repères visibles si la ou les fosses sont difficilement repérables**  
Ex.: balises, petits drapeaux, affiches.  

- 6 Dégager l'accès à votre propriété**  
Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 4 mètres (13 pieds).  
Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 40 mètres (130 pieds) de la fosse.  

- 7 Tener les animaux domestiques à une distance sécuritaire**  
Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques tels que les chiens.  

- 8 Laisser votre barrière ouverte**  
Laisser les barrières donnant accès à votre propriété **ouvertes** et **débarrées**. Aucune vidange ne sera effectuée si la barrière est fermée.  

- 9 Arrêter la pompe**  
Les propriétaires de système de type BIONEST doivent obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange de la fosse soit effectuée.  


Contactez-nous si vous avez des questions ou pour planifier une vidange  
Centre régional de traitement des boues (CRTB)

☎ 418 226-5300

✉ fosse@vsjb.ca

MRC  
BEAUCE CENTRE

LA  
**TABLE DE  
CONCERTATION  
DES AÎNÉS  
DE BEAUCE** VOUS PRÉSENTE



Le Comité d'activités et de sensibilisation Bientraitance de Chaudière-Appalaches vous propose de vous mettre en action pour souligner la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance qui aura lieu le 15 juin prochain. Pour ce faire, un journal axé sur la bientraitance, L'Écho Bientraitant, sera disponible au bureau de la municipalité.

Faites comme les membres de la Table de concertation des aînés de Beauce et prenez le temps de vous procurer votre copie.



***Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site [lastationcommunautaire.org](http://lastationcommunautaire.org)***

## Familles d'accueil recherchées

Devenir famille d'accueil est une décision importante qui aura un impact sur la vie d'un enfant et sur la vôtre. Vous décidez de vous investir auprès d'un enfant; le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches sera présent pour vous accompagner. Quelques exemples de soutien qui vous seront offerts :

- L'accès à des services spécialisés en fonction des besoins spécifiques de l'enfant (ex. : éducateur, psychologue, etc.).
- Le soutien des intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches lors de l'intégration de l'enfant dans votre famille, à propos des services à offrir ou pour donner des moyens concrets permettant de mieux connaître et aider l'enfant ou l'adolescent qui vous est confié;
- Des formations, selon une programmation annuelle, tels que : formation sur l'attachement, sur la communication non violente, les lois, etc.
- Une rémunération, fixée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour couvrir les frais de chaque enfant ou adolescent confié. Pour chaque enfant confié, la rémunération minimale est de 2 000 \$ par mois.
- Des documents pour vous aider à mieux cerner la problématique de l'enfant ou l'adolescent.
- Des services d'urgences psychosociales accessibles 24 heures sur 24.



[www.ciissca.com/fa](http://www.ciissca.com/fa)

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux  
Chaudière-Appalaches  
Québec

Apprenez-en davantage sur les 7 étapes pour devenir famille d'accueil en consultant [ciissca.com/fa](http://ciissca.com/fa).

## Pour nous joindre



*Saint-Joseph-des-Érables*

### Bureau municipal :

**Directrice générale :** Marie-Josée Mathieu

**Téléphone :** 418 397-4772

**Courriel :** [municipalite@stjosephdeserables.com](mailto:municipalite@stjosephdeserables.com)

**Envoi de photos et location de salle :** [info@stjosephdeserables.com](mailto:info@stjosephdeserables.com)

**Site internet :** [www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)

**Maire :** Jeannot Roy 418 397-5650

**Resp. de la voirie et des infrastructures :** **Urgence :** 418 369-0431

[voirie@stjosephdeserables.com](mailto:voirie@stjosephdeserables.com)

**Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment :** Steeve Breton

[permis@stjosephdeserables.com](mailto:permis@stjosephdeserables.com)

**Émission des permis feux :** Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-6699

### Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00